



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix juillet à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 03 juillet 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Lydie COUDERC, Monique CROS, Catherine FIS, Marie GARCIA-CORDIER, Francine GERARD, Sylvie LERMET, Sandrine MICHAUD, Alba PALOMARES, Séverine SAUR, Lyria VERLET.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Philippe BOUCHE, Patrick BOURRAND FAVIER, Francis BOUTES, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Francis CASTAN, Lionel GAYSSOT, Jean-Michel GUITTARD, Sylvain HAGER, Alain JARLET, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Joël RIES, Jacques ROMERO, Guy ROUCAYROL, Michel SALLES, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Robert SOUQUE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

Absents :

Mesdames Emmanuelle AZEMA - CARLES, Corinne CONSTANTIN, Martine GIL, Marie LORENTE,
Messieurs Bruno CRISTOL, Jacques DHAM, Thierry ROQUE, Pierre-Jean ROUGEOT.

Délégués suppléants : Messieurs Alain MALRIC, Gilles VICENTE

M. Pierre-Jean ROUGEOT donne procuration à Mme Catherine FIS
M. Jacques DHAM donne procuration à M. Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE
Mme Marie LORENTE donne procuration à M. Michel FARENC
M. Bruno CRISTOL donne procuration à M. Alain DURO
Mme Emmanuelle AZEMA - CARLES donne procuration à M. Lionel GAYSSOT

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.
Madame Lyria VERLET est élue secrétaire de séance.

144- 2023 Demande de subvention – Rénovation énergétique de la Maison France services à Murviel Lés Béziers

Le Président présente aux élus communautaires le projet de rénovation énergétique de la Maison France Services à Murviel Lés Béziers qui consiste au remplacement de l'éclairage intérieur par un éclairage moins énergivore, à l'installation de panneaux photovoltaïque en toiture en autoconsommation pour réduire la consommation d'énergie.

Il serait opportun de faire réaliser une étude thermique pour déterminer le gain énergétique qui pourrait être obtenu en réalisant ces travaux

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de l'autoriser :

- à lancer une consultation pour obtenir le montant de l'estimation des travaux
- à faire réaliser l'étude thermique sur le bâtiment
- à déposer une demande de subvention au titre du Fonds vert auprès de l'Etat dans le cadre de l'axe 1 « Rénovation énergétique des bâtiments publics »

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, autorise le Président à :

- demander des devis aux entreprises pour obtenir le montant de l'estimation des travaux
- faire réaliser l'étude thermique sur le bâtiment
- déposer une demande de subvention au titre du Fonds vert auprès de l'Etat dans le cadre de l'axe 1 « Rénovation énergétique des bâtiments publics »

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE PRESIDENT,

